



EN PARTENARIAT AVEC LES

ET AVEC LE SOUTIEN DU

CIEM

Appel à candidature : Prix Médias Jeunesse 2006 **Un événement de la Ligue de l'enseignement, en partenariat avec les CEMEA** **et le soutien du CIEM.**

Créée en 2004 par la **Ligue de l'enseignement** avec le soutien du **CIEM** (Collectif interassociatif enfance et médias), le **Prix Médias Jeunesse** pour sa troisième édition sera remis au salon de l'éducation 2006.

Il concerne tous les supports d'expression plurimédias (télévision, radio, presse écrite, cinéma, multimédia – cédéroms, Internet, jeux, vidéos). Il se propose de repérer, identifier et primer des oeuvres de qualité dans le domaine des médias en direction de l'enfance et de la jeunesse.

Le prix constitue un encouragement à la création de qualité et un gage de confiance auprès des usagers, enfants et jeunes, parents, éducateurs et acteurs culturels.

Le jury est présidé par Monique Dagnaud, sociologue, directrice de recherche à l'EHESS. Il est constitué d'acteurs et d'observateurs du monde de l'éducation, des médias et de la culture, parmi lesquels : Claude Allard, psychiatre des hôpitaux et psychanalyste ; Christian Davin, président du Syndicat des Producteurs de Films d'Animation (SPFA et Pdg de la société de production Alphanim) ; Loïc Joffredo, Scéren-Cndp Eric Favey, secrétaire national de la Ligue de l'Enseignement et président du CIEM ; Divina Frau Meigs, professeur à l'Université d'Orléans, sociologue des médias ; Christian Gautellier, directeur de la mission Enfants et écrans, jeunes et médias aux Ceméa, vice président du CIEM ; Robert Jammes, inspecteur général de l'Education Nationale ; Franck Soloveicik, président directeur général de M5 ; Hélène Zemmour, journaliste, chef de projet multimédia pour TV5.org

Un « grand prix » est décerné à la meilleure production choisie parmi la totalité des oeuvres sélectionnées. Des prix spéciaux sont attribués en fonction des « coups de cœur » du jury.

La Ligue de l'enseignement en partenariat avec les CEMEA et le soutien du CIEM (100 000 associations) s'engagent à s'appuyer sur la force de leurs réseaux respectifs pour diffuser les productions récompensées en direction des cadres responsables des centres de formation, de centres de vacances, des associations, des fédérations ou des syndicats pour encourager et favoriser une exploitation (supports pédagogiques) avec des jeunes publics.

Le dossier de candidature doit présenter le projet de façon détaillée, la structure à l'initiative du projet. Il mettra en avant la volonté éducative et citoyenne de ses activités. Il est nécessairement accompagné des productions destinées à concourir (papier, cassette vidéo, DVD, cédérom...).

Les candidats devront envoyer leur dossier **avant le 2 septembre 2006**, en 4 exemplaires (avec 4 copies du support) à :

Christine Menzaghi, Coordonnatrice et contact presse du Prix Médias Jeunesse 2006
3 rue Récamier
75341 PARIS CEDEX 7
tél : 01 43 58 95 84